

DASSAULT AVIATION

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 mai 2013

Dividende de 9,30 € par action

Quorum :

Atteint :

- . 43 actionnaires présents
 - . aucun actionnaire représenté
 - . 7 actionnaires ayant voté par correspondance
- soit au total 97,20% des actions ayant le droit de participer au vote et des droits de vote existants.

Bilan de l'exercice 2012 :

M. Eric TRAPPIER, Président-Directeur Général de la société, préside l'Assemblée et présente les activités du Groupe en 2012.

Il commente ensuite les résultats consolidés 2012 et ceux de Dassault Aviation société mère et répond aux questions des actionnaires.

Vote des résolutions :

L'Assemblée a :

- . à l'unanimité des actionnaires présents ou ayant voté par correspondance:
 - approuvé les comptes annuels 2012 de la Société mère se soldant par un bénéfice de 283 millions d'euros,
 - approuvé les comptes consolidés 2012 du groupe DASSAULT AVIATION se soldant par un bénéfice de 510 millions d'euros,
 - donné acte du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés,
 - décidé la distribution d'un dividende de 9,30 € par action (mise en paiement le 23 mai 2013) et l'affectation du solde du bénéfice non distribué au report à nouveau.

 - . à la majorité des actionnaires présents ou ayant voté par correspondance :
 - donné quitus aux membres du Conseil d'administration,
 - ratifié la nomination de M. Eric TRAPPIER comme nouvel Administrateur,
 - donné les pouvoirs d'usage pour les formalités consécutives à l'Assemblée.
-